



Annexe 2 - Points forts et faibles de votre dossier professionnel

Quelques points forts d'un dossier

Un titre problématisé de manière pédagogique, voire didactique, qui donne le fil conducteur du dossier.

Une introduction qui questionne la pratique et dans laquelle apparaissent une ligne de conduite réfléchie et mesurée ainsi que des sous-questions qui développent la problématique.

Un juste équilibre entre la description et l'analyse du parcours professionnel en enseignement supérieur et la description et l'analyse des pratiques pédagogiques et didactiques.

Un dossier qui pose un certain nombre de questions que l'on pourrait qualifier de « rien n'est sûr, rien n'est acquis ».

Une expérience professionnelle qui permet de voir d'où vient la candidate ou le candidat, où il en est et vers où il va.

Une pratique didactique contenant suffisamment d'éléments concrets et objectivables avec une méthodologie explicite permettant de voir qui fait quoi, pourquoi, comment, pour quoi, avec qui, quand...

La présence de liens explicites entre le référentiel de compétences ou métiers et le public-cible.

La présence explicite d'une cohérence didactique avec les objectifs, la méthodologie et l'évaluation.

Un juste équilibre entre les références pédagogiques théoriques et la pratique réelle de la candidate ou du candidat sous forme d'allers-retours entre théorie et pratique.

Des pistes d'améliorations didactiques concrètes pour le DAP choisi (pouvant éventuellement conduire à la refonte de ce DAP).

Des annexes illustratives et lisibles.

La fiche UE en annexe.

Ce qui peut poser problème dans un dossier

Un dossier qui ne présente pas de structure, qui est confus ou sans fil conducteur.

L'absence d'éléments cités explicitement dans la fiche 3 de la présente circulaire.

Une orthographe déficiente.

Un dossier purement narratif ou descriptif.

Un parcours professionnel uniquement hors enseignement supérieur.

Une présentation d'expérience professionnelle qui ne permet pas de voir d'où vient la candidate ou le candidat, où il en est et vers où il va.

L'absence d'analyse du parcours professionnel en enseignement supérieur en termes d'identité professionnelle ou de développement professionnel.

L'absence d'exemples et d'éléments concrets de la pratique d'enseignement.

Un déséquilibre entre les références pédagogiques théoriques et la pratique réelle de la candidate ou du candidat.

L'absence de conclusion.

L'absence de bibliographie ou une bibliographie trop pauvre, peu fournie ou lacunaire.

Une bibliographie non uniforme ou non conforme aux normes de référencement.

L'absence d'annexe(s) s'il y est fait explicitement référence dans le dossier